

LE CARILLON

HEUGNES



SOMMAIRE

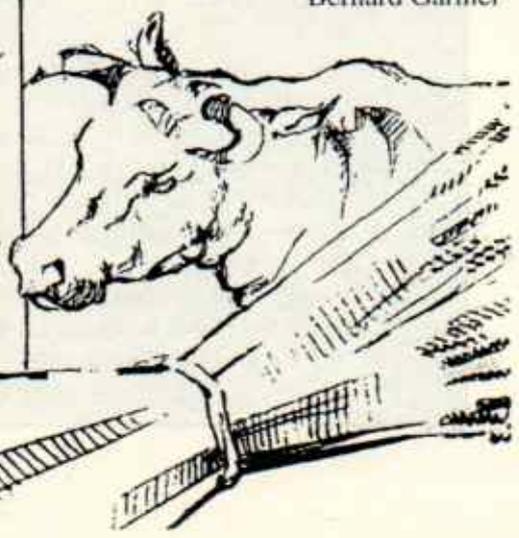
- Le mot du Maire.....1
- L'A.S. Heugnes a 30 ans2
- Maire et adjoints - indemnités.....2
- Conseils Municipaux
au fil des ans.....3
- La Ruche des Familles Rurales...4
- Amicale des pêcheurs.....4
- Comité des Fêtes - les r.v.....4
- Syndicats intercommunaux5
- Commission communale
des impôts6
- Boîte à idées municipales.....6
- Comptes rendus des séances
du Conseil7-8
- Pharmacies de garde.....8
- Les bons numéros.....8
- Spécial Euro encart
- Une calculette
- Et son vade-mecum
- Brèves européennes
- Euro devinettes

LE MOT DU MAIRE

Le club de football a 30 ans.
C'est au printemps 1971 qu'une poignée d'amateurs du ballon rond créa ce qui s'avéra être un moyen fédérateur de regrouper une jeunesse heugnoise quelque peu dispersée. Jeunes du bourg et jeunes de la campagne se retrouvèrent rapidement unis sous les couleurs rouge et noir. De grands moments s'enchaînèrent ponctués, bien sûr, de quelques mésaventures sportives. La venue de grands clubs, La Berrichonne à plusieurs reprises face à Gueugnon (pour l'inauguration de l'actuel stade) puis Tours, Saint Seurin et plus récemment le Variété Club à deux reprises et le Paris Saint-Germain a marqué la vie du club local et de la commune et pour beaucoup de spectateurs permis de situer Heugnes sur la carte. Souhaitons longue vie à l'A.S. Heugnes et qu'elle perpétue ce rôle fédérateur qui incombe à toute association.

Bernard Garnier

Bulletin Municipal N° 26
Mai 2001



L'AMICALE SPORTIVE D'HEUGNES A 30 ANS

Je souhaite, à l'occasion de ses trente ans, à l'association sportive un bon anniversaire et une longue vie.

Au printemps 1971 une poignée de fervents du ballon rond décide de créer un club de football à Heugnes. De la réunion qui se déroula à la mairie naquit la section football de l'amicale du 6 Nahon.

Le bureau était composé d'un président (Georges Thibault), d'un vice-président (Jean Debrais) d'un secrétaire (Stéphane Bauchet) et un trésorier (Raymond Pourmin).

La première rencontre amicale opposa la formation heugnoise à l'équipe de Jeu Maloches dans le pré de la cure transformé à la hâte en terrain de football à 7. Ce match se déroula le lundi de Pentecôte après-midi avec à la clef la première victoire rouge et noir.

La première saison 1971-1972 se déroula sous les meilleurs auspices puisque se terminant par le titre de champion de l'Indre UFOLEP à 7.

Avec une seule défaite au match aller à Heugnes contre Baudres (entraîné par Jean Claude Camus), l'équipe se qualifiait pour les Poules finales. Il est vrai que cette défaite intervint au lendemain du mariage de René Thauray et beaucoup de joueurs n'étaient pas à 100%. Heugnes obtint d'ailleurs une belle revanche au retour à Baudre.

En poule finale les adversaires Le Poinçonnet et Saint Christophe-Châteauroux (avec dans ses rangs le docteur Max Ploquin) durent subir la loi des heugnois et le jour de Pentecôte, l'équipe devenait championne de l'Indre UFOLEP.

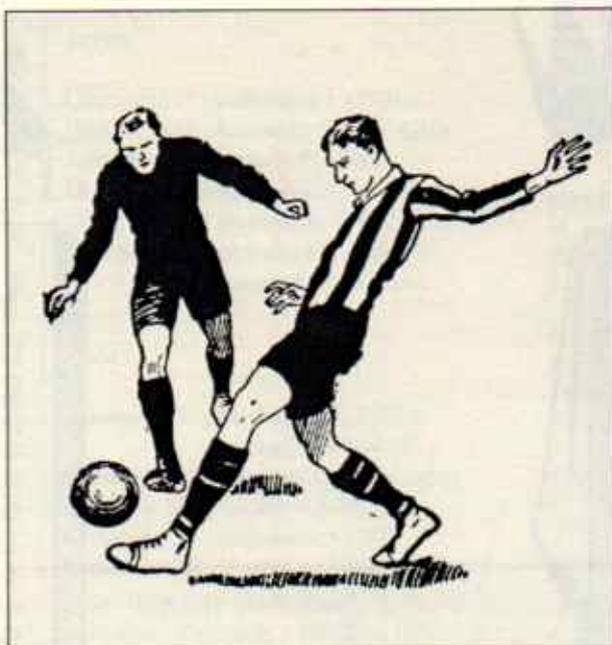
Par contre à 11 en coupe Roger Nogrette le séjour fut aussi bref que laborieux face à Guily. Après avoir mené 1-0, le match se solde par une défaite mémorable 11-1. La défense avait perdu ses marques et sans doute que le coach avait perdu ses notes.

En coupe consolante le parcours se termina en 1/2 finale sur le terrain de Vendoeuvres face à Arthon (2-1).

La première saison s'est effectuée avec l'effectif suivant - sauf oublié ! :

Gérard BLANCHANDIN, Jean-Paul BOUTEAU, Bernard GARNIER, Gérard GATESOUPPE, Michel GODARD, Claude LAY, Gérard LAY, Claude LIMOUSIN, Claude MOREAU, Michel MOULIN, Philippe MOULIN, Michel PAULMIER, Michel RABIER, Claude RIVOL, Jacky SURGENS, René THAURY, Michel TIXIER.

La saison suivante vit les grands débuts de l'équipe dans le championnat du district de l'Indre. Le premier match se solda par une victoire 5 à 2 sur le terrain de la Patriote à



Levroux.

Après avoir joué tous les matchs à 11 à l'extérieur durant la saison 71-72, un pré fut mis à la disposition de l'équipe par Monsieur Jubert. Il se situait à La Maison Neuve, près du Nahon à 150 mètres de la route. Les véhicules servaient de vestiaires et le Nahon de douches, mais l'esprit de clocher, la bonne ambiance et les omelettes chez Raymond étaient là pour souder un groupe qui aujourd'hui encore garde la nostalgie de cette belle période.

B.G.

MAIRE ET ADJOINTS INDEMNITÉS DE FONCTION

Les indemnités attribuées aux maires et à leurs adjoints sont régies par des règles strictes fondées sur la taille de la commune qu'ils administrent.

Ainsi les montants de ces indemnités varient de 1 à près de 10 pour une commune de moins de 500 habitants ou une commune de plus de 200 000 habitants.

Heugnes fait partie de la plus petite catégorie de communes, les moins de 500 habitants.

À ce titre les indemnités de fonction sont de : 3 902 francs bruts par mois pour le maire, 1 102 francs bruts par mois pour les adjoints

Pour une commune plus de 200 000 habitants ces mêmes indemnités sont de :

33 278 francs pour le maire

10 901 francs pour les adjoints

M.D.

LES CONSEILS MUNICIPAUX AU FIL DES ANNÉES

1945

André GENINET (Maire) Henri MOULIN (Adjoint), Emile FAUCHON, Marcel BAILLOUX, Ernest BLANCHET, Léon DOIREAU, Félix COLLIN, Gérard BAUDOUIN, Fernand LAY, Ernest GODARD, Eugène JABVENEAU et René VILLEMONT (12 élus).

1947

André GENINET (Maire), Léon DOIREAU (Adjoint), René VILLEMONT, Ernest BLANCHET, Henri MOULIN, Ernest GODARD, Félix COLLIN, Emile FAUCHON, Eugène JABVENEAU, Marcel BAILLOUX, Fernand LAY, Maurice BOUTEAU, Jean LIMOUSIN (13 élus).

1953

Paul MAUPOUX (Maire), Georges THIBAUT (Adjoint) Emile FAUCHON, Gérard BAUDOUIN, Louis MOULINS, Auguste ILDEVERT, Maurice BOUTEAUD, Georges COUSIN, Bernard GODART (Le Rabry), Henri MOULIN, Robert LAY, Edmond DEPOND, Maurice GARNIER (13 élus)

1959

Paul MERLIN (Maire), Raymond POURNIN (Adjoint), Maurice BOUTEAU, Bernard GODART (Le Rabry), Daniel CHARTIN, Lucien DEPOND, Marcel Moulin, Bernard RABIER, Pierre SAINSON, André TIXIER, Pierre VILLEMONT, Bernard YVARD, Maurice GARNIER (13 élus).

1963

Élection partielle de 5 conseillers municipaux en remplacement de Bernard GODART, Pierre SAINSON, Maurice GARNIER, André TIXIER, et Bernard YVARD démissionnaires. Ont été élus : Jean MOREAU, André GENINET, Roger RIOLAND, Roger CHENE et André BONNEAU.

1965

Auguste BOUTEAU (Maire), Roger RIOLAND (Adjoint), Daniel BOTTIN, Roger CHENE, Louis CHARBONNIER, André TIXIER, André GÉNINET, Bernard GODARD (Le Carroir), André COLLIN, Paul MERLIN, Lucien DEPOND, Gérard MOREAU, André JUBERT (13 élus).

1971

André JUBERT (Maire), Roger RIOLAND (1^{er} Adjoint), Jean PROT (2^{ème} Adjoint), Daniel BOTTIN, Gérard MOREAU, Bernard GODARD (Le Carroir), André TIXIER, André BONNEAU, Jean François CHAUVEAUX, Jean SELLIER, Jean BLANCHET, Bernard GARNIER, Serge PEYRAT (13 élus).

1977

André JUBERT (Maire), Roger RIOLAND (1^{er} Adjoint), Jean PROT, Bernard BONNIN, Gérard MOREAU, Bernard GARNIER, Jean SELLIER, Jean BLANCHET, André BONNEAU, Bernard GODARD (Le Carroir), Serge PEYRAT (13 élus).

1983

André JUBERT (Maire), Roger RIOLAND (1^{er} Adjoint), Bernard GARNIER (2^{ème} Adjoint), Bernard BONNIN, Gérard

MOREAU, Raymond GODART, Claude MOREAU, Jean PROT, André BONNEAU, Serge PEYRAT, Jean-François CHAUVEAUX (11 élus).

1989

Bernard GARNIER (Maire), Claude MOREAU (1^{er} Adjoint), Michel TIXIER (2^{ème} Adjoint), Pierre BROUARD (3^{ème} adjoint) Michel RABIER, Bernard BONNIN, Raymond GODART, Bernadette CHARNY, Monique BLANCHET, Serge PEYRAT, Christian REYBOZ (11 élus)

1995

Bernard GARNIER (Maire), Michel TIXIER (1^{er} Adjoint), François VANDENBOSSCHE (2^{ème} Adjoint), Pierre BROUARD (3^{ème} Adjoint), Michel RABIER, Christian REYBOZ, Philippe BLANCHETON, Martine DENISOT, Bernard CHARNY, Francis LAY, Alexandre MARTIN (11 élus)

2001

Bernard GARNIER (Maire), Michel TIXIER (1^{er} Adjoint), François VANDENBOSSCHE (2^{ème} Adjoint), Ginette LABÉCOT (3^{ème} Adjointe) Michel RABIER, Martine DENISOT, Christian REYBOZ, Hervé DEPOND, Nathalie CHARLOTON, Alain DIOT (11 élus).



ÉTAT CIVIL

Décès de Jean DARNAULT le 28 mars 2001-05-16

Décès de Novélie Thérèse ESPOSITO le 22 avril 2001

LE CARILLON

Bulletin Municipal
réalisé par la Commission de l'Information
Conception et Coordination Martine Denisot
Mairie - 3618 HEUGNES
tél 02 54 39 01 85 - fax 02 54 39 07 06

AMICALE DES PÊCHEURS : LE RÉGLEMENT



L'Amicale de Pêcheur s'est réunie le samedi 17 février dernier. Ses membres ont établi le règlement qui suit pour la saison 2001. Il vaut pour la pratique de la pêche dans les trois plans d'eau communaux dans lesquels un abondant rempoissonnement a été effectué à savoir 580kg de carpes, 130kg de tanches, 10kg de gardons et 10 brochets.

Règlement :

La pêche est autorisée du 8 avril au 27 octobre les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés de 8 heures à 21 heures.

Entre le 14 juillet et le 15 août, la pêche est autorisée tous les jours.

Entre la date d'ouverture de la chasse et le 24 octobre, la pêche est ouverte les mercredis et samedis seulement.

La pêche n'est autorisée qu'après l'achat d'une carte de pêche personnelle qui pourra être contrôlée à tout moment par un responsable de l'Amicale sur le lieu de pêche.

Une carte journalière coûte 25 francs et n'autorise son titulaire à ne pêcher qu'à deux lignes.

Une carte valable toute la saison coûte 280 francs.

Pour les enfants, les conditions sont les suivantes :

Jusqu'à 10 ans, la pêche est gratuite mais autorisée à une ligne seulement

- De 10 ans à 12 ans la carte journalière vaut 10 francs, et la carte saisonnière vaut 100 francs, avec autorisation de pêcher à deux lignes

Au-delà de 12 ans, le tarif adulte et appliqué.

Les prises sont limitées à trois belles prises par journée de pêche (1,5kg). La taille minimale de capture des brochets est fixée à 50 centimètres. Les carpes " Amour " devront obligatoirement être remises à l'eau.

L'Amicale invite à remettre à l'eau les carpes de plus de 5 kilos.

L'Amicale décline toute responsabilité en cas d'accident.

LA RUCHE DES FAMILLES RURALES

Comme chaque année, La Ruche sera en activité du 2 au 27 juillet 2001 pour les enfants de 3 à 13 ans.

Trois possibilités sont offertes :

- Ruche uniquement
- Ruche plus camp*
- Camp* d'une semaine

* Camp pour les 10-13 ans uniquement.

Inscriptions et renseignements :

Madame Monique JUBERT

Tél 02 54 39 04 51

Madame Brigitte BLANC

Tél 02 54 39 06 63



COMITÉ DES FÊTES

LES RENDEZ-VOUS

Le Comité a tenu son assemblée générale le 2 février dernier en présence de Bernard Garnier, le Maire et de Michel Tixier, Premier Adjoint. Le calendrier pour 2001 a été validé comme suit :

- 27 mai : 7^{ème} randonnée pédestre U.F.O.L.E.P. - Départ à 7h45
- 4 juin - lundi de Pentecôte : Foire avec stands de vins, fromages de chèvre, maraîchers, matériel de jardinage, brocante. La musique de Pellevoisin viendra donner une aubade en fin de matinée.
- 29 juillet : voyage au Parc d'Attractions et Animalier.
- 14 août : Course cycliste - Prix Christian Fenioux
- 15 août : Cavalcade - Feu d'Artifices
- 11 novembre : Loto

F.L.

MISE EN PLACE DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

S.I.V.O.M. (Syndicat intercommunal à vocation multiple)

Siège : Mairie d'Écueillé
 Délégués : Bernard GARNIER, Michel TIXIER
 Président : Michèle MORIN (Écueillé)

Premier vice-président : Bernard GARNIER (Heugnes)
 2^{ème} vice-président : Yves CHAMBON (Géhée)
 3^{ème} vice-président : Arlette LEBLANC (Pellevoisin)

PARTICIPATION DES COMMUNES AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU SIVOM

Communes	Nombre Elèves	Nombre habitants	Fonct. Collège	Fonct. Gymnase	Emprunt agricole	Emprunt gymnase	Totaux
Écueillé	47	1 444	33 874 F	193 134 F	18 174 F	23 027 F	268 212 F
Pellevoisin	30	940	21 622 F	124 471 F	9 198 F	10 086 F	165 377 F
Frédille	1	77	721 F	7125 F	1552 F	826 F	10 224 F
Géhée	8	304	5 766 F	36 669 F	6 645 F	3 262 F	52 342 F
Heugnes	18	441	12973 F	66 669 F	12 505 F	4 732 F	96 879 F
Jeu Maloches	4	124	2 883 F	16509 F	3 668 F	1 331 F	24 391 F
Préaux	1	187	720 F	14 292 F	9 502 F	2 007 F	26 521 F
Selles/Nahon	2	73	1 441 F	8 971 F	2 103 F	783 F	13 298 F
Totaux	111	3 590	80 000 F	467 843 f	63 347 F	46 054 F	657 244 F

SYNDICAT DES EAUX

Siège : Pellevoisin
 Délégués : Michel RABIER – Christian REYBOZ
 Président : Claude ROUX (Pellevoisin)
 Vice-présidents : Michèle MORIN (Écueillé), Jean-Paul LANORE (Écueillé), Michel RABIER (Heugnes), Jean PINAULT (Villegouin)

(Géhée), Bernard GARNIER (Heugnes), Claude BONNEAU (Jeu Maloches)

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

Titulaires : Claude ROUX, Bernard GARNIER, Alain REUILLON
 Suppléants : Claude BONNEAU-LEBLANC (Frédille), SIMON (Préaux)

Les commissions seront nommées lors de la prochaine réunion.

SYNDICAT DE DÉFENSE DE LA VOIE MÉTRIQUE LUCAY LA MÂLE-ARGY

Siège : Mairie d'Heugnes
 Délégués : François VANDENBOSSCHE, Bernard GARNIER
 Président : François VANDENBOSSCHE (Heugnes)
 Vice-présidents : François MALET (Luçay le Mâle), Alain AUFRÈRE (Pellevoisin)
 Trésorier : Michel DENIS (Écueillé)
 Secrétaire Gérard SALMON (Argy)

SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION

Délégués : Michel TIXIER, Christian REYBOZ
 Président : Pierre RENARD (Valençay)
 Vice-présidents : Jean THIBAUT (Luçay Le Mâle), René LE STRAT (Poullaines), Michèle MORIN (ÉCUEILLÉ)

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DES VALLÉES DU NAHON ET DE LA CÉPHONS

Siège : Mairie de Valençay
 Délégués : Bernard GARNIER – Hervé DEPOND
 Président : Joël RÉTY (Veuil)
 Vice-présidents : Claude DOUCET (Valençay), Jean CHALET (Moullins), Laurent GRAZON (Géhée), Claude MAUDUIT (Saint Christophe)

CONTRAT DE PAYS

Siège : Valençay
 Délégués Titulaires : Bernard GARNIER, François VANDENBOSSCHE
 Délégués suppléants : Martine DENISOT, Ginette LABÉCOT
 Président : Serge PINAULT (Chabris)
 Vice-présidents : Claude DOUCET (Valençay), William LAUÉRIÈRE (Clion sur Indre) Joël BONJOUR (Écueillé), Michel BRUN (Levroux)
 Délégués pour le Canton d'Écueillé au conseil d'administration : Chantal GODART (Selles su Nahon), Bernard GARNIER (Heugnes), Jean PINAULT (Villegouin)
 Les commissions seront nommées lors de la prochaine réunion

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ÉCUEILLÉ

Siège : Mairie d'Écueillé
 Délégués titulaires : Bernard GARNIER, Michel TIXIER, François VANDENBOSSCHE
 Délégués suppléants : Ginette LABÉCOT, Francis LAY, Hervé DEPOND
 Présidente : Michèle MORIN (Écueillé)
 Vice-présidents : Claude ROUX (Pellevoisin), Alain REUILLON

SYNDICAT D'HYDRAULIQUE DU PAYS D'ECUEILLÉ

Siège : Mairie d'Écueillé
 Délégués : Michel TIXIER, Hervé DEPOND
 Président : Gilbert TESTU (Écueillé)
 Vice-président : Michel TIXIER (Heugnes)

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Chaque commune doit, à la suite des élections municipales, procéder avec la direction des services fiscaux départementaux à l'installation d'une nouvelle Commission Communale des Impôts Directs dont le Maire est le Président. Pour ce faire, la nouvelle municipalité doit proposer une liste de douze Commissaires Titulaires et douze Suppléants parmi lesquels l'administration fiscale en désignera six de chaque.

La durée du mandat de cette Commission est la même que celle du mandat du Conseil Municipal.

Pour être Commissaire, il convient d'être de nationalité française et âgé de 25 ans au moins.

Le choix des Commissaires doit assurer une représentation équitable des personnes respectivement imposées à chacune des quatre taxes directes locales, et on doit obligatoirement trouver dans la Commission un titulaire et un suppléant demeurant en dehors de la commune.

Lorsque le territoire de la commune comporte un ensemble de propriétés boisées, comme à Heugnes, il faut aussi un Titulaire et un Suppléant propriétaires de bois ou de forêts.

Voici la liste des Commissaires Titulaires et Suppléants proposés et retenus - l'astérisque indiquant ceux qui ont été retenus.

TITULAIRES

Hors Commune
Francis MOREAU

Propriétaires de bois
Marcelle PEYRAT*

Foncier non bâti
Christine REYBOZ*
Michel GOILIER*
François PROT
Daniel GOURICHON

Foncier bâti
Serge LABÉCOT
Huguette VANDENBOSSCHE
Jacques ADAM
Léa GATESOUBE*

Taxe professionnelle
Annie GODART
Thierry PENSIER*

SUPPLÉANTS

Alain AUFRÈRE*

Bernard BONNIN*

Claude MOREAU*
Daniel RABIER*
Sylvie BONNEAU
Jean François CHAUBEAU
Brigitte MOULIN

Valérie HEBERT
Raymond GODART
Michèle IMBERT*
Pierre BROUARD

Raymond POURNIN*



À LA MAIRIE, UNE BOÎTE À IDÉES ET DES OREILLES

À tous points de vue, ça fait du bien de s'exprimer...

Pour vous inciter à donner votre avis sur telle décision, nous faire part de vos préoccupations, proposer des idées, des pistes à explorer pour améliorer l'animation, la vie de tous, suggérer des thèmes pour le Carillon, ou participer à sa rédaction, pour développer la communication communale, voici la Boîte à Idées.

À l'initiative d'Alain DIOT, Conseiller fraîchement ému, la Municipalité met cette boîte à votre disposition à la Mairie. Vous pourrez donc y déposer vos contributions.

À moins bien sûr que vous ne préféreriez vous exprimer de vive voix, avec le Maire, un Adjoint, ou un Conseiller - ce qui reste encore la solution la plus simple.

Participez, vous vous aiderez et vous nous aiderez.

Le secrétariat de Mairie vous reçoit tous les jours sauf le mercredi :

- lundi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h30
- mardi et jeudi de 8h30 à 12h00
- vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h30
- samedi permanence du Maire, Bernard GARNIER, de 11h00 à 12h00

Au secrétariat c'est Sandrine Daniel qui vous recevra le matin et Laurence RONZEI l'après-midi.

Chaque jour d'ouverture de la Mairie un Adjoint ou le Maire assurent une permanence de 11h00 à 12h00.

- lundi : Ginette LABÉCOT
- mardi : François VANDENBOSSCHE
- jeudi : Bernard GARNIER
- vendredi : Michel TIXIER

Le numéro de téléphone de la Mairie est le
02 54 39 01 85

M.D.



AU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 2 MARS 2001

Le Conseil Municipal réuni ce jour sous la présidence du Maire :

Accepte le devis présenté par les Ets Mercier de Luçay Le Mâle concernant le déplacement du support EDF de trois lanternes d'éclairage public route de Palluau au prix de 15 182,02 francs ttc. L'autorisation sera demandée à l'EDF d'utiliser les poteaux en béton comme support.

Accepte le devis présenté par l'ONF pour les travaux 2001 dans la forêt communale consistant en broyage, dégagement mécanique et chimique dans les parcelles 6 et 13 pour un montant de 33 063,06 francs. Ces travaux subventionnés sont complétés par la vente de bois comme lors des programmes précédents.

Accepte le devis des anciens Établissement Sellier concernant l'installation électrique à l'école pour un montant de 13 869 francs ttc et la pose et repose des tuyauteries WC et lavabos dans les toilettes publiques pour un montant de 7 191 francs.

Décide de maintenir les taux de contributions directes soit 14,32% pour la taxe d'habitation, 16,18% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 34,66% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Le produit attendu voté par le Conseil Municipal s'élève à 548 658 francs.

Vote le compte administratif de l'exercice 2 000 et affecte le résultat d'exploitation. Le compte administratif 2 000 présente un excédent de fonctionnement de 500 997,97 francs. Les restes à réaliser s'élevant à 244 700 francs en dépenses et à 93 200 francs en recettes et l'excédent d'investissement à 183 058,43 francs, il sera affecté 61 641,57 francs pour équilibrer. L'excédent de fonctionnement à la clôture affecté au recettes de l'exercice 2001 sera donc de 439 336 francs.

Vote du budget primitif 2001 qui s'équilibre en fonctionnement à 2 062 555 francs en investissement à 683 857 francs.

(voir tableau ci-contre)

SÉANCE DU 16 MARS 2001

La séance du conseil municipal était essentiellement consacrée à l'élection du Maire et des Adjointes, à la nomination des commissions et à la désignation des délégués.

Une édition spéciale du Carillon en mars a été essentiellement dévolue à cette réunion.

SÉANCE DU 30 MARS

Le Conseil Municipal s'est réuni ce jour sous la présidence du Maire. Après avoir présenté au nouveau Conseil Municipal le budget primitif 2001, fait le point sur les projets en cours et à venir, le Maire a invité les élus à poursuivre l'ordre du jour.

Ce dernier a donc :

Accepté la demande de prêt CODAC présenté par Mr et Mme SOIDET concernant l'acquisition et la rénovation d'une maison à usage d'habitation sise au Rabry (ex maison Godart-Collin). La commune participera au financement à hauteur de 10 500 francs remboursables en 10 ans.

DEPENSES FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Objet	Crédits votés
011	Charges à caractères générales	
	60 achats et variations stocks	217 200
	61 services extérieurs	90 300
	62 autres services extérieurs	163 150
012	Charges de personnel	920 000
65	Autres charges de gestion courante	348 548
66	Charges financières	32 000
	SOUS-TOTAL	1 771 198
023	Virement section investissement	291 357
	TOTAL	2 062 555

RECETTES FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Objet	Crédits votés
70	Produits des services du domaine	15 000
73	Impôts et taxes	588 358
74	Dotations et subventions	969 561
013	Atténuation de charges	50 000
76	Produits financiers	300
	Excédent de fonctionnement clôture (affectation)	439 336
	TOTAL	2 062 555

DEPENSES INVESTISSEMENT		
Chapitre	Objet	Crédits votés
16412	Remboursement emprunts (capital)	79 000
165	Cautions, dépôt de garantie (restitution)	5 000
2117	Travaux de forêt	33 100
2135	Projet informatique Ecole	80 000
2318	Mobilier urbain (facture DECLIC)	33 000
2312	Autres travaux communaux	176 757
2764	CODAC	9 000
	TOTAL	683 857

RECETTES INVESTISSEMENT		
Chapitre	Objet	Crédits votés
021	Prélèvement de la section de fonctionnement	291 357
10222	Fonds de compensation de la TVA	107 800
001	Excédent d'investissement	89 858
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	61 642
13	Subvention FAR - DGI 2000	93 200
1323	Subvention informatique	40 000
	TOTAL	683 857

Accepté le principe de l'acquisition d'un matériel pour la boulangerie mais demande que la nouvelle commission des biens communaux se rende sur place. Ce qui sera fait avant la prochaine réunion du Conseil. Le Conseil étudiera également la pose d'un brûleur à fuel sur le four actuel.

Voté les taux des indemnités perçues par les élus. Ce montant est basé sur l'indice 1015 de la fonction publique auquel est appliqué un taux variable selon la tranche démographique à laquelle appartient la Commune (de 0 à 500 habitants pour Heugnes). Les taux en vigueur auparavant ont été reconduits soit 17% de l'indice 1015 pour le Maire et 4,8% pour les Adjointes.

Voté l'indemnité de conseil du Trésorier de Valençay, Monsieur Gérard LEMAIGRE. Elle sera de 2 111 francs pour le présent exercice.

Donné son accord pour la mise à disposition de la Maison des Associations des stands et podiums pour le centre aéré du mois de juillet ainsi que de l'emploi jeune.

Dressé la liste des candidats titulaires et suppléants à proposer à l'administration fiscale pour constituer la nouvelle

SPÉCIAL EURO € SPÉCIAL EURO €

UNE CALCULETTE POUR VOUS PRÉPARER !

Les choses s'accroissent sur le front de l'Euro car sa mise en circulation approche à grands pas.

Par la même occasion, nos vieux francs prennent un coup qui leur sera fatal.

En effet, entre le 1^{er} janvier 2002 et le 17 février 2002 les deux monnaies cohabiteront encore. Mais le 17 février à minuit, s'en sera fait.

Exit le franc, qui n'aura plus de cours légal et ne sera plus accepté en paiement d'aucun achat. Fini.

Dans ces conditions historiques, il est conseillé de s'adapter en douceur dès maintenant, de faire des gammes en quelque sorte et de convertir systématiquement les prix affichés, les montants des achats que l'on fait, des salaires, des prestations reçues en Euros.

Pour ce faire, le calcul mental a ses vertus, mais les calculettes-convertisseuses sont bien pratiques aussi...

La succursale castelroussine de la Banque CIO et plus précisément l'un de ses éminents Directeurs, Monsieur Jean HUGUET, par ailleurs Champion de l'Indre de Tennis catégorie Vétérans en 2001, acteur et conteur berrichon à ses heures, a eu le professionnalisme et la gentillesse de nous fournir, à l'oeil, 250 calculatrices dotées de différentes fonctions dont celle de convertir les francs en Euros et vice versa.

Grâce à lui, et qu'il soit remercié, vous trouverez avec ce numéro du Carillon votre calculatrice personnelle pour vous faciliter ce passage délicat !

ET SON VADEMECUM

Diffusé par le Ministère des Finances, ce petit guide vient en renfort de ce qui précède et donne réponses ou solutions à bon nombre d'interrogations sur l'Euro. On y trouve notamment la combine pratique pour convertir approximativement mais rapidement des francs en Euros et inversement.

Le prix en francs plus la moitié de ce prix le tout divisé par 10 donne le prix approché en euros.

Exemple pour une baguette à 4 francs :
4 francs + 2 francs : 10 = 0,6 Euro

Pour le calcul inverse reportez-vous au petit guide.

MD



N° Vert 0 800 01 2002 www.euro.gouv.fr

BRÈVES "EURO"PEENNES.

FRANCE : Les billets sortent de leurs planques ...

Les Billets de 500 francs sont en train de sortir des bas de laine. Du coup le Ministre de l'Économie et des Finances, Monsieur Fabius, anticipe une "accélération" de la consommation.

Pour faciliter l'échange à la banque de ces réserves estimées à 150 milliards de francs, le Ministre a rappelé il y a peu que la loi serait modifiée pour permettre aux Français d'échanger ces francs "thésaurisés" sans risque d'inquisition.

ALLEMAGNE : Gym du Banquier

Une petite banque d'Allemagne du Nord prévoit, en décembre prochain, d'offrir un abonnement de gym à ses employés pour qu'ils soient en forme pour la mise en circulation des pièces. Car, selon le directeur, ses employés devront transporter à ce moment-là entre 40 000 et 42 000 tonnes de pièces et de billets.

FINLANDE : Les Finlandais sont cabotins !

Parce que du fait du décalage horaire (une heure de plus qu'à Paris), ils seront les premiers à manipuler les Euros et les cents.

AUTRICHE : Mozart côté face

C'est Mozart que l'Autriche s'est choisi pour figurer côté face de son Euro.

PORTUGAL : Euro-escudo

Les pièces seront gravées du sceau du premier roi portugais, Alphonse le Conquérant, orné de châteaux et d'étoiles. Symbole de plus de huit siècles d'indépendance.

ITALIE : Euro-lire par referendum

En Italie, on ne fait pas les choses à moitié. C'est par un referendum télévisé que le dessin de Léonard de Vinci qui ornait les pièces a été choisi.

ALLEMAGNE : Un Aigle sur le dos...

L'aigle fédéral, ailes déployées figurera sur les pièces de 1 Euro.

GRÈCE : Euro-drachme cornu

Car on y verra l'Europe sur le dos d'un taureau. Dans l'antiquité, Europe était la fille d'un roi enlevée par Zeus métamorphosé en taureau.

ESPAGNE, BELGIQUE, PAYS-BAS, LUXEMBOURG : Faces d'altesses.

Les altesses régnantes se retrouveront sur la face des Euros de ces pays.

IRLANDE : Euro musical

La harpe, symbole des grands rois d'Irlande d'avant la conquête britannique illustrera les Euros.

EURO DEVINETTES



Une poêle, ça coûte combien en euros ?

Plutôt **10 €**

Plutôt **35 €**

Plutôt **50 €**

Réponse : 10 €

 **L'euro, c'est plus facile ensemble.**

1 € - 6,55957F  0 800 01 2002 www.euro.gouv.fr



Une salade, ça coûte combien en euros ?

Plutôt **0,75 €**

Plutôt **1,5 €**

Plutôt **5 €**

Réponse : 0,75 €

 **L'euro, c'est plus facile ensemble.**

1 € - 6,55957F  0 800 01 2002 www.euro.gouv.fr



Un poulet, ça coûte combien en euros ?

Plutôt **2 €**

Plutôt **4 €**

Plutôt **20 €**

Réponse : 4 €

 **L'euro, c'est plus facile ensemble.**

1 € - 6,55957F  0 800 01 2002 www.euro.gouv.fr



Un lave-linge, ça coûte combien en euros ?

Plutôt **75 €**

Plutôt **200 €**

Plutôt **500 €**

Réponse : 500 €

 **L'euro, c'est plus facile ensemble.**

1 € - 6,55957F  0 800 01 2002 www.euro.gouv.fr